

# **Le numérique : outil pédagogique ou danger pour les enfants ?**

**Mercredi 09 OCTOBRE 2013 – COLMAR**

**Intervenants :**

**Olivier ANDRIEU-GERARD – Coordonnateur Pôle Médias – Usages numériques-UNAF - Paris**

**Martin SCHMALZRIED – Chargé des Politiques - COFACE- Bruxelles**

## **SYNTHESE**

Ce colloque s'inscrit dans la continuité du travail sur l'éducation aux médias que mène l'UDAF 68 depuis 2009. En effet, l'UDAF 68 a constitué un groupe « Médias », regroupant des administrateurs, bénévoles d'associations familiales et la chargée de mission. Celui-ci a suivi une formation de 4 jours avec une salariée de l'UNAF afin de pouvoir sensibiliser les familles sur cette thématique en intervenant auprès des parents au sein des associations familiales. Le groupe Médias a appris à décrypter et analyser les contenus des médias, comprendre les corrélations possibles entre médias et comportement, ou style de vie.

Le travail de l'UDAF 68, sur l'éducation aux médias, se réalise aussi à travers les journées thématiques. Après avoir abordé au cours de deux précédentes journées la violence à la télévision, l'UDAF 68 souhaitait avoir une approche du sujet, non seulement plus « large » en évoquant tous les usages numériques des jeunes et moins jeunes, mais également plus « neutre » en soulignant également les effets positifs des écrans et en insistant sur le rôle des parents.

## ***Les réseaux sociaux***

Les réseaux sociaux ne concernent pas seulement les jeunes enfants, puisque l'âge moyen des utilisateurs est de 40 ans. En Europe, plus de 40% des enfants entre 6 et 12 ans sont inscrits sur des réseaux sociaux. Beaucoup d'adultes, dont les parents, sont utilisateurs de facebook. S'ils ne le sont parfois que passivement dans le but de pouvoir surveiller l'activité de leurs enfants, d'autres le sont également pour leur propre usage.

Les réseaux sociaux qui doivent être utilisés avec vigilance représentent néanmoins un grand espace d'échanges, permettant de renforcer ou recréer des liens familiaux et élargir le cercle social.

### **Conseil !**

*Attention à bien lire les conditions d'utilisation! Certains réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans ou sont moins respectueux des données personnelles (collecte et traitement). D'autres sont peu sécurisés : on peut y trouver plus de contenus inappropriés (contenus violents, à caractère sexuel, insultes, publicités inadaptées ...).*

*Le paramétrage de son compte est essentiel afin d'éviter notamment que ses données personnelles soient vues par tout le monde. Ainsi, avant de publier une information sur un réseau social il convient de s'interroger de l'opportunité et l'intérêt de le faire.*

*Il est important de respecter également les droits de chacun et de toujours rester correct en ligne.*

*Le parent doit avant tout conserver sa place de parent, ne pas devenir « ami » de ses enfants, et montrer lui-même une certaine exemplarité dans sa pratique.*

*Le parent doit inciter l'enfant à parler sur ce qu'il voit et le perturbe sur les réseaux sociaux puisqu'il n'a pas conscience du danger.*

## ***Les jeux vidéo***

Si les jeux vidéo sont l'objet de nombreux questionnements en raison de leur contenu violent et de la dépendance qu'ils peuvent engendrer, nous ne devons pas pour autant les bannir. Il convient de rappeler que, dans leur grande majorité, les jeux vidéo demeurent une pratique ludique et de plaisir. En outre, la pratique de certains jeux vidéo permet d'améliorer des compétences et de favoriser des apprentissages. L'usage n'est d'ailleurs plus limité à celui des loisirs, puisque l'armée, ainsi que les entreprises, utilisent désormais les jeux vidéos dans le cadre du recrutement.

De plus, les jeux vidéo permettent à certains jeunes d'améliorer leur estime de soi au fur et à mesure de leur progression dans le jeu.

Il est donc primordial de sélectionner les « bons » jeux. Certains jeux contiennent effectivement de la violence, des propos injurieux, ou rendent dépendants, alors que d'autres, nommés notamment jeux sérieux « serious games », combinent information, communication, enseignement, apprentissage avec les ressorts ludiques issus du jeu vidéo. Le site pédagogique ([www.pedagojeux.fr](http://www.pedagojeux.fr)) a d'ailleurs été conçu afin d'aider et accompagner les parents dans l'univers des jeux vidéos. Le système de classification par âge, ainsi que les pictogrammes, permettent d'orienter les parents vers des choix adéquats.

### **Conseil !**

*Le parent doit veiller à ce que le jeu vidéo soit adapté à l'âge de l'enfant qui l'utilise et notamment en présence de frères et sœurs plus âgés.*

*Il est aussi important que les parents valorisent la réussite de l'enfant comme ils le feraient pour un autre loisir.*

### **Une dépendance aux jeux ?**

La pratique des jeux est devenue plus difficile à contrôler pour les parents, puisque les écrans à disposition des enfants se multiplient et ne se trouvent plus nécessairement à un endroit fixe (tablette, ordinateur, smartphone).

La dépendance aux jeux vidéo est rare mais elle existe. Elle concerne essentiellement les personnes entre 16 et 30 ans. Certains jeux en ligne multi-joueurs ont en effet été conçus pour favoriser la dépendance puisqu'ils continuent d'évoluer pendant l'absence d'un joueur. L'absence de performance du joueur peut alors entraîner son expulsion du groupe.

### **Conseil !**

*Il est important que les parents établissent des règles claires dès le début concernant la fréquence et la durée du jeu tout en expliquant leur décision.*

*Le parent doit également rester attentif quant à un éventuel changement de comportement de l'enfant (agressivité, isolement).*

### **Publicité et marketing**

La publicité est omniprésente sur les réseaux sociaux et surtout de plus en plus ciblée grâce aux renseignements fournis par les utilisateurs eux-mêmes pour leur profil ou lors des conversations avec d'autres « amis ». Ils n'ont souvent pas conscience de l'utilisation de leurs données personnelles à des fins commerciales. La publicité étant de plus en plus axée sur le style de vie de la personne, celle-ci en est d'autant plus réceptive.

### **Conseil !**

*Les parents doivent impérativement expliquer aux enfants les mécanismes de la publicité, de son discours et de son image et aussi le lien entre les données renseignées et la publicité.*

## ***En conclusion***

Les mutations technologiques des dernières années ont été si rapides que beaucoup de parents se sont sentis dépassés. L'espace numérique est certes un immense lieu d'échanges permettant de renforcer les liens entre amis ou parents et enfants, mais il doit rester avant tout un enjeu d'autorité parentale. Si les enfants savent très tôt utiliser les outils numériques, ils n'en maîtrisent pas pour autant les paramètres de fonctionnement, ce qui les expose à divers dangers (intrusion de la vie privée, violence des propos...). Ils n'ont d'ailleurs pas plus souvent connaissance de toutes les utilisations positives permises par ces nouveaux médias.

Le dialogue entre enfants et parents, autour de ces pratiques, est primordial. Il est nécessaire que les enfants expriment ce qu'ils voient. Les statistiques démontrent, en effet, que les enfants n'ont pas forcément conscience du danger ou bien qu'ils ont tendance à le minimiser afin de ne pas être privés de leur écran.

Il est également primordial que les parents expliquent aux enfants les raisons des limites qu'ils établissent (durée du jeu vidéo, durée sur les écrans, plages horaires, restrictions et filtres pour minimiser l'exposition aux contenus inappropriés, choix de l'achat ou non d'un service en ligne ou d'un jeu vidéo ...).

Enfin, les outils de contrôle parental peuvent assister les parents dans leur rôle afin de les protéger de contenus violents, pornographiques, racistes en bloquant l'accès à certains sites et en contrôlant les activités. Ces logiciels, bien que performants, ne garantissent pas d'une protection sans faille et ne dispensent en aucun cas du dialogue parents-enfants.

La prévention doit avant tout passer par les parents et cette journée a bien démontré l'importance et l'enjeu de l'éducation au numérique.

### **Pour en savoir plus :**

<http://www.pedagojeux.fr/>

<http://www.panelparents.fr/>